

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-562266

Maladie Dentaire Optique ND: 37180 Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12687 Société : RAM Handling

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : KHARBACHE Hicham

Date de naissance : 06/01/1998

Adresse : 51, AVG Rue Cellini et El Basra, Apt 17
Casablanca

Tél. : 0662792392 Total des frais engagés : # 1200,00 MAD # Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

MUPRAS

Date de consultation : 17 AOUT 2020

Nom et prénom du malade : Hicham KHARBACHE Age : 22

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Bronchopneumopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Stabilité

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 17/08/2020

Signature de l'adhérent(e) :

Professeur C.H. LARAQUI
Pneumologue – Allergologue
Enfants & Adultes
39, Boulevard Lalla Yacout, Casablanca
Tél. 022.44.55.84
Tél/Fax. 02254.39.47

Casablanca, le

28 Juin 2020

M. Hicham KHARBACHE

RECU

Body-pléthysmographie corporelle K40 = 1 200 DHS

(Mille deux cent dirhams)

Cabinet de Pneumologie
et d'Allergologie
Professeur C.H LARAQUI
44, Bd Lalla Yacout
CASABLANCA

CABINET D'ALLERGOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE

Enfants et Adultes

Professeur C.H. LARAQUI

Lauréat de l'Académie Nationale de Médecine, Paris

Docteur en Sciences de la vie de la santé

Diplôme National Français d'Habilitation à Diriger des Recherches

Spécialiste des maladies du poumon

Appareil respiratoire, tuberculose

Maladies allergiques (Asthme)

Diplôme National Français de Pneumophysiologie

Diplôme d'Allergologie et d'Immunologie Clinique

Diplôme de Kinésithérapie et de Rééducation Respiratoire

الدكتور ش.ح. العراقي

أستاذ العلوم الطبية

خريج الأكاديمية الوطنية للطب، باريس

دكتور في علوم الحياة والصحة

دبلوم الدولة الفرنسي في التأهيل للإشراف على البحوث

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي

الصدر داء السل

الضيق أمراض الحساسيات

دبلوم الدراسات الخاصة في الجهاز التنفسي

دبلوم الدراسات الخاصة في أمراض الحساسيات

28 Juil 2020

ATTESTATION

L'état de santé de M. Hicham KHARBBACHE nécessite une
bodypléthysmographie (K40) et une Polysomnographie (K71)

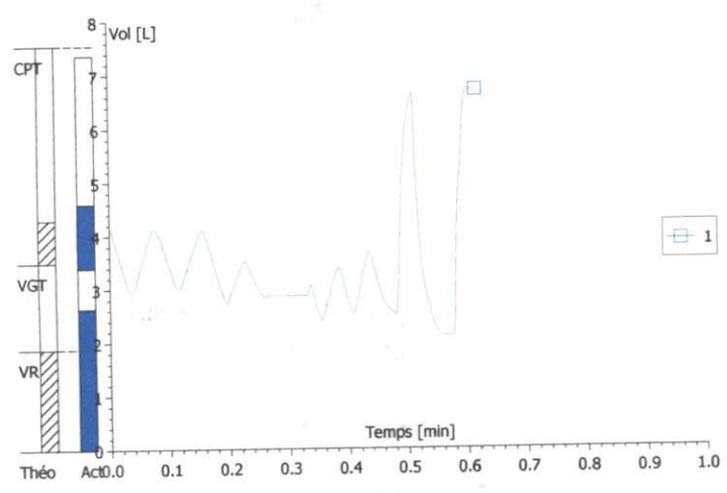
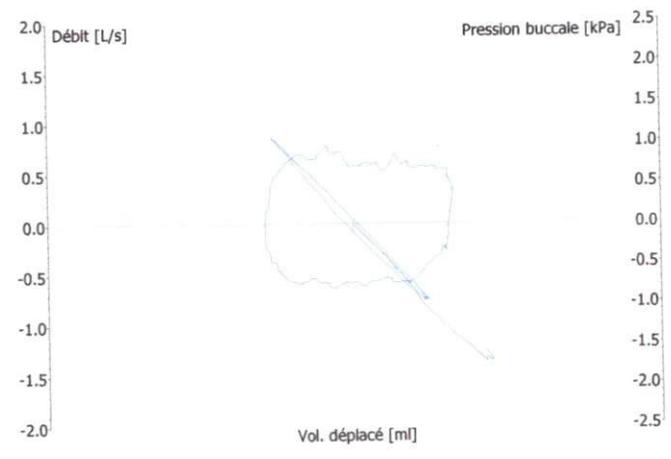
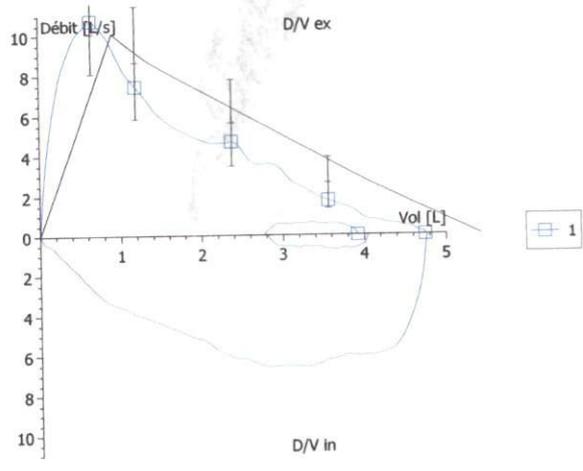
Cabinet de Pneumologie
et d'Allergologie
Professeur C.H. LARAQUI
4, Bd Lalla Yacout
CASABLANCA

Facebook : Centre des Maladies du sommeil

Site web: www.cmsmaroc.com

39, Av. Lalla Yacout - Casablanca شارع لالة الياقوت - الدار البيضاء

المحمول: 06 60 87 86 07 / 06 50 92 64 62 - الهاتف / الفاكس: 05 22 54 39 47 - الهاتف: 05 22 44 55 84



Cabinet de Pneumologie
 et d'Allerologie
 Professeur C.H LARAQUI
 44, Bd Lalla Yacout
 CASABLANCA

CENTRE D'EXPLORATION FONCTIONNELLE RESPIRATOIRE
Professeur CH. LARAQUI HOSSINI
-Diplômé dans les méthodes et techniques en pneumologie
44, LALLA YACOUT - CASABLANCA

Bodypléthysmographie

Nom:	KHARBACHE	Identification:	01/20/01/2020
Prénom:	HICHAM	Date naissance:	06.01.1988
Taille:	184,0 cm	Poids:	114,0 kg
Sexe:	masculin	Ethnie:	Caucasien
BMI:	33,67		

		Th	M1	%M1/Th
RAW	[cmH2O/L/s]	3.06	32.25	1054
SR AW	[cmH2O*S]	12.00	129.3	1078
CV EX	[L]	5.68	4.53	80
CV IN	[L]	5.68	4.58	81
CV MAX	[L]	5.68	4.74	84
CVF	[L]	5.43	4.74	87
VEMS	[L]	4.49	3.91	87
VEMS % CV MAX	[%]	81.45	82.49	101
DEP	[L/s]	10.07	10.73	106
DEM 75	[L/s]	8.65	7.45	86
DEM 50	[L/s]	5.63	4.69	83
DEM 25	[L/s]	2.63	1.74	66
DEMM 25/75	[L/s]	4.89	3.72	76
VIMS	[L]		4.40	
DIP	[L/s]		6.59	
CI	[L]	4.06	3.98	98
VR	[L]	1.88	2.64	140
VRE	[L]	1.62	0.76	47
VGT	[L]	3.50	3.40	97
CPT	[L]	7.62	7.38	97
VR % CPT	[%]	26.44	35.75	135
VT	[L]	0.81	1.21	149
FR	[1/MIN]	20.00	12.55	63
VM	[L/MIN]	16.29	15.24	94

INTERPRETATION

I - MOTIF DE L'EXAMEN

Patient âgé de 32 ans, SPO₂ = 96 %, pouls = 96 bat/mn, d'origine caucasienne, non tabagique. Bilan fait dans le cadre d'un asthme, d'une rhinite et d'un syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil sévère (IAH = 90,5/h) avec un IMC à 33,67 kg/m². Pas d'antécédent respiratoire particulier

II - CONDITIONS DE L'EXAMEN

Examen réalisé en position assise avec embout buccal. Coopération parfaite permettant l'interprétation des résultats. Pas de traitement en cours

III - RESULTATS DE LA BODYPLETHYSMOGRAPHIE

1 - Courbes débits-volumes et volumes-temps

Tous les volumes et les débits sont dans les limites des normes hormis une diminution du VRE (47 %) en rapport avec l'obésité abdominale

2 - Résistances des voies aériennes sont augmentées

IV - CONCLUSION

Fonction ventilatoire normale

Cabinet de Pneumologie
 et d'Allergologie
 Professeur CH. LARAQUI